



## Kannerrechter a Wuert, Bild an Toun

A partir du 9 novembre et jusqu'au 31 décembre, l'Auberge de Jeunesse à Luxembourg-Pfaffenthal accueillera une exposition portant sur les droits de l'enfant. L'exposition « Kannerrechter a Wuert, Bild an Toun » comporte trois volets :

### **1. Kannerrechter- Meng Meenung !**

En vue de promouvoir la participation des enfants vivant au Luxembourg et afin de rendre visible davantage leur droit de parole, le Ministère de la Famille et de l'Intégration a lancé un processus de consultation des enfants à l'égard des droits énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Un groupe de travail, constitué du Centre Socio-Educatif de l'Etat (CSEE), du Mierscher Kannerduerf, des scouts de la FNEL, de trois Maison Relais de Inter-actions (Diddelfamill à Dudelange, Foyer Laladudo et Haus vun de Kanner à Luxembourg-Ville), de Caritas Solidarité et Intégration (Foyer St. Antoine) et de SOS Villages d'Enfants Monde, en collaboration avec l'Ecole privée Ste. Anne à Ettelbruck, s'est chargé de la sensibilisation et de la consultation des jeunes ainsi que de la préparation du projet et de sa mise en œuvre . Les réalisations seront visibles à l'Auberge de Jeunesse jusqu'au 31 décembre 2009. La coordination des groupes et leurs réalisations ont été effectuées en étroite collaboration avec le SNJ.

Le projet réalisé est destiné au Comité des droits de l'enfant de l'ONU et au grand public. La synthèse du rapport et la communication au public ainsi qu'au Comité des droits de l'enfant de l'ONU seront effectués par Mme Marianne Rodesch-Hengesch, présidente de l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand.

## **2. Œuvre d'art numérique sur les droits de l'enfant :**

### **« Il était une branche au bout de la feuille »**

Pour la campagne des droits de l'enfant, le Ministère de la Famille et de l'Intégration, en collaboration avec l'association A'Musée, les Maison Relais de Junglinster, Bascharage, Mamer, Larochette, Remerschen, Mertzig, Mersch, Hosingen (Sispolo), Atelier Zéralda et Beckerich et avec la participation de 170 enfants, ont réalisé un « arbre des droits de l'enfant » numérique sous forme d'un court-métrage avec comme thème la convention internationale des droits de l'enfant.

## **3. Exposition de photos sur les droits de l'enfant :**

### **« Kannerrechter fotograféiert »**

6 jeunes photographes du Luxembourg (Patrick Galbats, Véronique Kolber, Cathy Richard, Danielle Brück, Benedikt Scheider, Fabian Scheider) ont mis en image les 42 articles de la Convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant. 42 photographies en noir et blanc qui traduisent de manière poétique, enjouée et ludique les principes philosophiques, moraux et légaux de cette convention ratifiée par 195 pays membres de l'ONU. Durant la campagne, une douzaine de ces photographies sont exposées au sein de l'Auberge de Jeunesse.

Vernissage : Vendredi 13 novembre à partir de 18 heures